



Commune
de
La Neuveville



Commune
mixte de Plateau
de Diesse



Commune
de
Nods



MISE À L'ENQUÊTE PUBLIQUE DES PLANS DE ROUTES CANTONALES

La Direction des travaux publics, des transports et de l'énergie du canton de Berne, représentée par l'arrondissement d'ingénieur en chef compétent, met le plan de route du projet suivant à l'enquête publique en vertu de l'article 29 de la loi du 4 juin 2008 sur les routes (LR). Les oppositions et les réserves de droit doivent être justifiées et adressées par écrit à l'organe compétent sur le lieu de mise à l'enquête d'ici à la fin du dépôt public.

Route cantonale N°: 1322, La Neuveville - Lamboing

Commune : La Neuveville

Projet : 20192 / Nouvelle construction - Protection contre les chutes de pierre: La Neuveville, Route du Château

Dérogations : - Dérogation pour les petites constructions et installations non forestières (art. 14, al. 2 OFo)

- Interventions dans les haies et les bosquets (art. 18 LPN, art. 27, al. 2 de la loi sur la protection de la nature)

Objets/zones protégés : Inventaire fédéral des paysages, sites et monuments naturels (IFP), IFP n° 1001. Linkes Bielerseeufer, Périmètre de protection du Schlossberg.

A partir de la mise à l'enquête du projet, plus rien ne peut être entrepris (en droit et en fait) qui puisse gêner la réalisation du plan ni sur le terrain prévu pour la route, ni sur la bande de terrain interdite à la construction (art. 37 de la loi du 4 juin 2008 sur les routes [LR], Interdiction de modification) sans le consentement de l'Office des ponts et chaussées.

Ont qualité pour former opposition les propriétaires des immeubles ou d'autres titulaires de droits réels qui sont particulièrement atteints par le projet et peuvent faire valoir un intérêt digne de protection. Le même droit revient aux organisations et autorités dont la qualité est définie par le droit fédéral ou par la législation sur les constructions.

Dans une opposition collective, des oppositions individuelles multicopiées ou en grande partie identiques, il faut indiquer le nom de la personne autorisée à représenter valablement le groupe d'opposants (art. 35b de la loi du 9 juin 1985 sur les constructions [LC]).

Lieu de mise à l'enquête : Administration communale La Neuveville, Services techniques, Place du Marché 3, 2520 La Neuveville

Durée de mise à l'enquête : 6 février au 8 mars 2019

Piquetage : Le projet fait comme suit l'objet d'un piquetage sur le terrain :

Implantation sur le rocher du périmètre des 2 filets projetés. Au besoin, le bureau Geotest SA (tél. 031 910 01 59) se tient à disposition des personnes qui souhaiteraient de plus amples informations.

Loveresse, le 1^{er} février 2019

Ille arrondissement d'ingénieur en chef, Service pour le Jura bernois

** Modification de la demande de permis de construire publiée le 31 août 2018 **

«Les oppositions déposées lors de la première publication demeurent valables»

Requérant : Famille Jean-Pierre Graber, Chemin des Celliers 41, 2520 La Neuveville.

Auteur du projet : Rotilio Ingénierie SA, Ch. du Canal 12, 2016 Cortaillod.

Emplacement : parcelle no 1013, sise au lieu-dit : "Ch. des Celliers 41", commune de La Neuveville.

Projet initial : transformation et agrandissement du bâtiment : démolition du toit existant et surélévation d'un étage avec attique pour créer un nouveau logement, aménagement d'une terrasse sur garage existant, aménagement d'une terrasse et d'un balcon en façade Sud, création d'un couvert en façade Nord (entrée de la maison), aménagement d'une place de stationnement extérieure, pose de panneaux solaires sur le toit, réalisation de forages et pose d'une PAC par sondes géothermiques.

Modifications du projet : suppression de l'aménagement d'une terrasse sur le garage existant, aménagement d'une cage d'escalier fermé en façade Nord du bâtiment (décrochement) et modification de l'orientation, du volume et de la couleur de l'attique en crépis blanc.

Dimensions : selon plans déposés.

Construction : selon plans déposés.

Zone : H2.

Zone de protection : objet IFP 1001 "Rive gauche du Lac de Bienne".

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 10 mars 2019 inclusivement auprès de l'administration communale de la Neuveville. Les oppositions ou réserves de droit, **uniquement contre les modifications**, faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, Rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Courtelary, le 8 février 2019

La préfète : Stéphanie Niederhauser

Noctambus et Moonliner

La Commune participe financièrement aux services de bus Noctambus et Moonliner. Ceux-ci permettent aux noctambules de rentrer, chaque weekend, en toute sécurité à La Neuveville aux horaires suivants:

- **Noctambus** au départ de la Place Pury (Neuchâtel) à 2h15 et 4h00

- **Moonliner 33** au départ de la Gare (Bienne) à 2h15

Ces deux services sont payants ! Il vous est possible d'obtenir des billets directement dans le bus.

MUNICIPALITE DE LA NEUVEVILLE MISE AU CONCOURS

La Municipalité de La Neuveville, recherche :

Un-e apprenti-e employé-e de commerce

Entrée en fonction : 1^{er} août 2019

Durée de la formation : 3 ans

Les offres manuscrites accompagnées des documents usuels sont à adresser **jusqu'au 5 mars 2019** au Conseil municipal, Service des ressources humaines, Place du Marché 3, 2520 La Neuveville.

Tous renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de Mme S. Wahlen par téléphone au numéro 032 752 10 00.

La Neuveville, février 2019 Le Conseil municipal

MUNICIPALITE DE LA NEUVEVILLE MISE AU CONCOURS

La Municipalité de La Neuveville, recherche :

**Un-e apprenti-e assistant-e
socio-éducatif-ve**

Entrée en fonction : 1^{er} août 2019

Durée de la formation : 3 ans

Les offres manuscrites accompagnées des documents usuels sont à adresser **jusqu'au 5 mars 2019** au Conseil municipal, Service des ressources humaines, Place du Marché 3, 2520 La Neuveville.

Tous renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de Mme S. Wahlen par téléphone au numéro 032 752 10 00.

La Neuveville, février 2019 Le Conseil municipal

MUNICIPALITE DE LA NEUVEVILLE MISE AU CONCOURS

Rejoignez-nous dans un environnement multidisciplinaire et formateur. Nous cherchons :

Un(e) stagiaire MPC 3+1

Entrée en fonction : 1^{er} août 2019

Durée du stage : une année

Les offres manuscrites accompagnées des documents usuels sont à adresser **jusqu'au mardi 5 mars 2019** au Conseil municipal, Service des ressources humaines, Place du Marché 3, 2520 La Neuveville.

Tous renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de Mme S. Wahlen par téléphone au numéro 032 752 10 00.

La Neuveville, février 2019 Le Conseil municipal



MÉRITES CULTUREL ET SPORTIF DE LA NEUVEVILLE

Durant le mois de mai 2019, la Municipalité de La Neuveville organisera pour la dixième fois, une réception à l'intention des mérites culturels et sportifs qui se sont distingués durant les années 2017 et 2018. A cette occasion, les critères de sélection en vigueur seront appliqués selon notre règlement qui figure en annexe.

Concernant les mérites individuels: quiconque a élu domicile à La Neuveville ou est membre d'une société locale ou encore a un lien prépondérant avec La Neuveville peut recevoir le mérite culturel ou sportif pour autant que les conditions de l'art. 1 du présent règlement soient remplies.

Pour les membres individuels qui font partie d'une société neuvevilloise, c'est celle-ci qui sera chargée de remplir le formulaire d'annonce.

Le délai d'annonce des candidatures est fixé au 28 février 2019 au plus tard. Passée cette date, nous ne pourrions malheureusement plus tenir compte de nouvelles candidatures. Nous vous remercions donc de bien vouloir respecter le délai précité.

Le document ci-dessous devra être retourné à la Municipalité de La Neuveville, département des loisirs, Case postale 263, 2520 La Neuveville, loisirs@neuveville.ch.

Nom, prénom du lauréat	
Année de naissance	
Adresse complète	
Tél. privé / professionnel ou portable	
Sport /activité	
Spécialité	
Titre obtenu / rang	
Catégorie	
Lors de quelle manifestation et/ou raison de la proposition	

Lieu et date : Signature :

municipal l'attribution du mérite culturel et sportif ainsi que le mérite dirigeant ou entraîneur et le mérite coup de cœur.

Art. 6
Les distinctions sont remises aux lauréats par le Conseil municipal au cours d'une cérémonie.

Art. 7
Quiconque a élu domicile à La Neuveville ou est membre d'une société locale ou encore a un lien prépondérant avec La Neuveville peut recevoir le mérite culturel ou sportif pour autant que les conditions de l'art. 1 du présent règlement soient remplies.

Art. 8
Un poste au budget de la Municipalité de La Neuveville devra être créé. Un montant sera proposé chaque année afin de couvrir les frais de cérémonie et de distinction.

Art. 9
La période de référence pour l'attribution débute le 1^{er} janvier pour se terminer le 31 décembre.

Art. 10
Le présent règlement entre en vigueur le 4 décembre 2006.

Approuvé par le Conseil général dans sa séance du 25 octobre 2006.

AU NOM DU CONSEIL GENERAL
Le président Le chancelier
M. Lehmann V. Carbone

Certificat de dépôt public
Le Règlement concernant l'attribution des mérites culturel et sportif de la Commune de La Neuveville a été déposé publiquement à la chancellerie municipale pendant 30 jours à compter du 3 novembre 2006. Le dépôt public a été publié dans la feuille d'avis officielle no 40 du 3 novembre 2006.

La Neuveville, le 4 décembre 2006

Le chancelier municipal
V. Carbone

REGLEMENT CONCERNANT L'ATTRIBUTION DES MERITES CULTUREL ET SPORTIF DE LA COMMUNE DE LA NEUVEVILLE

(Remarque d'ordre général : le genre masculin utilisé dans ce règlement l'est à titre générique)

Le Conseil général de La Neuveville, se fondant sur - L'art. 42 al. 1 lettre a du Règlement d'organisation du 27 août 2000, - La proposition du Conseil municipal, arrête le règlement suivant :

Art. 1
Le mérite culturel et le mérite sportif neuvevillois récompensent :

- un membre d'une société ou
- une équipe ou
- une société, ou
- une personne indépendante

qui dans le courant de l'année, s'est particulièrement distingué/e

- a) par des résultats brillants, par exemple parmi les trois premiers d'une compétition ou parmi les meilleurs sur plusieurs compétitions,
- b) par une activité particulièrement honorifique dans le cadre d'une société culturelle ou sportive,
- c) par un service particulier rendu aux sociétés locales,

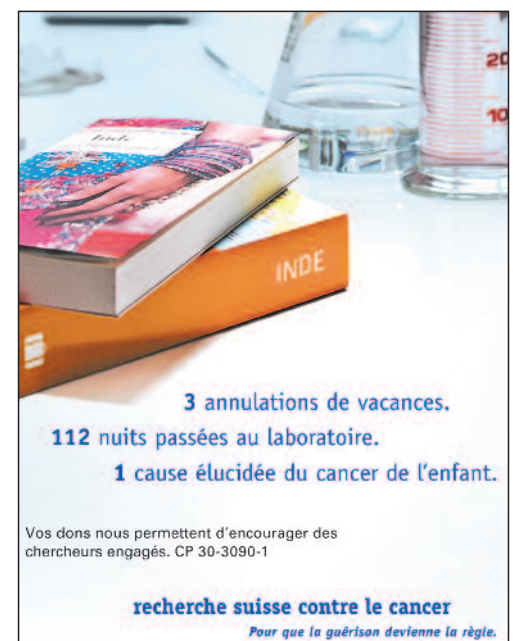
d) par une activité ayant eu un retentissement au-delà de la localité.

Art. 2
Le mérite "Dirigeant ou entraîneur" récompense une personne ayant plus de 10 ans de sociétariat avec ou sans fin de mandat ou ayant eu une activité déterminante dans l'obtention de succès ou dans le développement de son activité ou de son sport.

Art. 3
Le mérite "Coup de cœur" récompense une personnalité, groupe, club ou institution ayant contribué au développement de la culture ou du sport, ayant œuvré dans le soutien d'une action spécifique ou à long terme. Comme son nom l'indique ce prix est attribué en fonction de critères pas forcément rationnels mais aussi émotionnels.

Art. 4
Pour les mérites "Dirigeant ou entraîneur" et "Coup de cœur", la commission des loisirs statue sur la base de propositions externes ou par rapport à l'actualité de l'année. Aucune obligation n'est donnée d'attribuer chaque année un mérite dans ces catégories.

Art. 5
La commission des loisirs propose au Conseil





HORAIRE DE LA DÉCHETTERIE

La déchetterie de Nods est ouverte tous les lundis et samedis des semaines paires, soit les jours mentionnés ci-après :

FÉVRIER

Lundi 18
Samedi 23
Lundi 25

de 09.30 - 11.30 h

Nous vous remercions de bien vouloir respecter cet horaire.

Vous trouvez toutes les informations relatives à la déchetterie sur le site www.memodechets.ch ou par le biais de l'application pour smartphone



à télécharger dans l'AppStore ou sur Googleplay
ADMINISTRATION COMMUNALE



LE CALENDRIER DES ACTIVITÉS 2019 DE LA SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DE NODS

La SDN est à disposition des sociétés et organisations locales et régionales dans le but de publier un calendrier des activités dans notre région. Les rendez-vous tels qu'exposition, porte ouverte et autres mises en valeurs de votre organisation, société, commerce et entreprise sont les bienvenues. Nous publions régulièrement ce calendrier et restons à votre écoute au 079 249 52 41.

Assemblée générale	Vendredi 12 avril	Battoir, Salle communale	SDN
Travaux d'entretien des chemins pédestres	Samedi 4 mai	Nods-Chasseral	SDN
Foire de Nods	Samedi 11 mai	Place du Village	SDN
Pique-nique	Vendredi 14 juin	Place de pique-nique	SDN
Fête nationale	Jeudi 1 ^{er} août	Stans de tir	Société de tir
Soirée raclette	Vendredi 20 septembre	Pierre-Grise Buvette du télési	SDN
Saint-Nicolas	Vendredi 6 décembre	Pierre-Grise Battoir	SDN
Magie de Noël	Vendredi 13 décembre	Battoir	SDN
Tournée des fenêtres de l'Avent	Vendredi 27 décembre	Village Battoir	SDN

Société de développement, Nods

STATIONNEMENT DU BIBLIOBUS

Le bibliobus s'arrêtera à Nods le samedi 16 février de 09.45 à 10.45 h sur le parking du restaurant du Cheval Blanc.

DÉPÔT PUBLIC

L'administration communale de Nods informe les citoyennes et citoyens qu'elle met en dépôt public du 18 février au 10 mars 2019 le procès-verbal de l'assemblée communale du 12 février 2019.

Ce document est déposé publiquement au bureau communal pendant la période susmentionnée. Il est possible à toutes les citoyennes et citoyens de le consulter pendant les heures d'ouverture du bureau de l'administration communale ou sur rendez-vous.

ADMINISTRATION COMMUNALE

A LOUER À NODS

A louer dès le 01.05.2019 un appartement de 3 pièces, 2^e étage ouest à la route de Diesse 4

Loyer mensuel actuel CHF670.- + charges CHF 160.-
Une garantie bancaire de 3 mois est demandée.

Pour les visites, les personnes intéressées peuvent prendre contact avec notre administration au 032 751 24 29.

Les dossiers d'inscription doivent ensuite être remis à l'administration communale, Place du village 5, 2518 Nods.

Administration communale

«Quand j'ai de la difficulté à commencer la journée,...»

... sentir la brume du matin sur mon visage me rafraîchit l'esprit.»

Un conseil de Bernard M., sourdaveugle

Les personnes aveugles vous aident volontiers.

Merci de les aider vous aussi.

www.ucba.ch

UCBAVEUGLES

Union centrale suisse pour le bien des aveugles



PAROISSE RÉFORMÉE DE NODS ASSEMBLÉE DE PAROISSE

Lundi 18 mars 2019 à 20 heures à la salle de paroisse de Nods

Ordre du jour

1. Accueil et salutations
2. Message de la pasteure, Mme Solveig Perret-Almelid
3. Acceptation par l'assemblée d'un crédit de frs 190'000 pour la réfection du toit de l'église
4. Elections au conseil de paroisse
5. Informations du conseil de paroisse
6. Divers et imprévus

Collation à l'issue de l'assemblée

Le procès-verbal de cette assemblée pourra être consulté sur demande à Mme Sarah Stauffer, secrétaire de paroisse, du 25 mars 2019 au 15 avril 2019

Le conseil de paroisse

SKI-CLUB NODS-CHASSERAL RECHERCHE DE MEMBRES POUR LE COMITÉ

Le Ski-Club Nods-Chasseral, actif depuis 1964, est un groupement de personnes ayant en commun la passion du ski. Indépendant financièrement, il organise durant l'automne des entraînements physiques en salle, et dès l'arrivée de la neige, des entraînements à skis sur les pistes de la région. Il offre également aux enfants des environs la possibilité de se prendre au jeu dans un tracé piqueté avec son traditionnel concours des écoliers qui a lieu à la fin janvier au télési de Nods.

Ce club est formé d'un comité composé de 5 personnes venant de tous milieux, mais ayant en commun l'envie de s'investir dans la vie sportive de la région pour offrir à nos enfants qui en ont envie la possibilité d'exercer une activité physique dans l'esprit de plaisir et de profiter des joies du ski.

Pour ce faire, nous recherchons des personnes motivées, de sexe féminin ou masculin, de tout âge, pouvant apporter un peu de leur temps (4 à 5 comités annuels environ) pour reprendre les activités de ce club le méritant largement.

Toute personne intéressée est priée de prendre contact avec le Président Fabian Perrot au 079 624 73 78

**Horaires Téléphone & Guichet**

La permanence téléphonique est assurée du :
LUNDI AU VENDREDI DE 8H00 À 11H30 ET DE 13H30 À 16H00

Le guichet de l'administration est ouvert selon l'horaire suivant :

Jours	Matin	Après-midi
Lundi	08h00 - 13h00	14h00 - 18h00
Mardi	10h00 - 11h30	14h00 - 16h00
Mercredi	10h00 - 11h30	14h00 - 16h00
Jeudi	08h00 - 11h30	14h00 - 16h00
Vendredi	10h00 - 11h30	14h00 - 16h00

Si vous ne pouvez pas passer aux heures d'ouverture vous pouvez fixer un rendez-vous

Pour des renseignements pointus au contrôle des habitants, veuillez vous présenter **lundi & mardi toute la journée** ou **mercredi, jeudi & vendredi matin**.

Les coordonnées de l'administration sont les suivantes :

Adresse postale : Commune mixte de Plateau de Diesse
La Chaîne 2 – 2515 Prêles

Adresse e-mail : info@leplateaudediesse.ch

Téléphone : 032 315 70 70

Fax : 032 315 27 69

Site internet : www.leplateaudediesse.ch

En 2019, l'administration sera fermée aux dates suivantes :

Jours	Du	Au	Raison
Vendredi	19.04.2019		Vendredi Saint
Lundi	22.04.2019		Pâques
Jeudi-Vendredi	30.05.2019	31.05.2019	Ascension
Lundi	10.06.2019		Pentecôte
	22.07.2019	04.08.2019	Vacances estivales
	23.12.2019	05.01.2020	Vacances de Noël

Plan d'ouverture des déchetteries Diesse/Prêles

Jour + Lieu	Lundi	Mercredi	Samedi
Diesse	10:30 - 11:30	16:00 - 17:00 (1 ^{er} octobre au 31 mars) 17:00 - 19:00 (1 ^{er} avril au 31 décembre)	10:00 - 11:30
Prêles	10:30 - 11:30	16:00 - 17:00	10:00 - 11:00

**Points de collecte des déchets verts
Lamboing / Prêles**

Les deux points de collectes sont à l'extérieur, donc accessibles en tout temps à l'exception du dimanche. Des contrôles de vignettes seront effectués.

Les déchetteries et les points de collecte des déchets verts sont destinés uniquement aux citoyens de la commune Plateau de Diesse.

**PASSAGE DU BIBLIOBUS
À DIESSE, LAMBOING ET PRÊLES****1^{er} trimestre 2019****Stationnements**

Diesse : Devant le complexe communal «Le Battoir», entre 11h15 et 12h00

Prêles : A l'Est du bâtiment administratif, entre 13h15 et 14h15

Lamboing : A l'arrêt de bus, entre le restaurant du Cheval Blanc et la boulangerie Bayard, entre 14h30 et 15h30

16 février, 2 mars, 16 mars, 30 mars

L'administration communale



Le département des travaux publics de la Commune mixte de Plateau de Diesse recherche, pour la rentrée d'août 2019

1 apprenti Agent d'exploitation

(orientation conciergerie ou voirie et espaces verts)

Tu es adroit de tes mains? Tu as le goût du travail en plein air?
Tu recherches un apprentissage attractif dans un environnement passionnant?

ALORS, NOUS NOUS RÉJOUISSONS DE RECEVOIR :

- Ta lettre de motivation
- Le formulaire de candidature dûment complété
- Les copies de tes derniers bulletins scolaires

Les offres de services, avec les autres documents usuels et photo, avec la mention « **Apprentissage agent d'exploitation 2019** » sont à adresser à :

Commune mixte de Plateau de Diesse
M. Daniel Hanser, responsable des ressources humaines
La Chaîne 2
2515 Prêles

jusqu'au 28 février 2019

Tous les documents, et notamment le formulaire de candidature à remettre impérativement, peuvent être téléchargés sur notre site internet : www.leplateaudediesse.ch

Pour en faciliter la lecture, les termes contenus dans le présent document s'entendent indistinctement au féminin et au masculin.



Commune mixte de
Plateau de Diesse
La Chaîne 2
2515 Prêles

032 315 70 70
info@leplateaudediesse.ch

Avis de construction

Requérants : MM. Cyril Perrenoud, Thomas Perrenoud et P.A. Guillaume, Diesse

Auteurs du projet : MM. C. et Th. Perrenoud et P.-A. Guillaume, Route de Lamboing 18, Diesse

Propriétaires fonciers : MM. C. et Th. Perrenoud et P.-A. Guillaume, Diesse

Projet : Rénovation et transformation du bâtiment existant, parcelle no 2252, Route de Lamboing 7, village de Diesse

Zone : Village ancien

Dérogations : Aux art. 33 al. 3, 53 al. 2 RCC et 64 OC

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement au bureau communal de la Commune mixte de Plateau de Diesse à Prêles jusqu'à l'expiration du délai d'opposition.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première publication dans la FOD, soit du 8 février au 10 mars 2019. Les oppositions dûment motivées doivent être envoyées en double exemplaire à la Commune mixte de Plateau de Diesse, La Chaîne 2, 2515 Prêles.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Prêles, le 8 février 2019

Secrétariat communal

Avis de construction

Requérant : Schwab-System John Schwab SA, Platanenstr. 7, 3236 Gampelen

Auteur du projet : Schwab-System John Schwab SA, Gampelen

Propriétaire foncier : M. Pascal Schwab, Beausite 3, 2515 Prêles

Projet : Construction d'une maison familiale avec garage, parcelle no 2077, Les Morels 3, village de Prêles

Zone : H1

Dérogation : A l'art. 38 RCC

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement au bureau communal de la Commune mixte de Plateau de Diesse à Prêles jusqu'à l'expiration du délai d'opposition.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première publication dans la FOD, soit du 8 février au 10 mars 2019. Les oppositions dûment motivées doivent être envoyées en double exemplaire à la Commune mixte de Plateau de Diesse, La Chaîne 2, 2515 Prêles.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Prêles, le 8 février 2019

Secrétariat communal



Avis de construction

Requérante : Commune mixte de Plateau de Diesse, La Chaîne 2, 2515 Prêles.

Auteur du projet : RWB Berne SA, Sous Banbois 2, 2515 Prêles.

Emplacement : parcelles nos 2298 et 2485, au lieu-dit : "Rte de Diesse", Lamboing, commune de Plateau de Diesse.

Projet : construction de deux abribus en verre sur structure métallique, démolition de murets protégés (IVS) et construction d'un mur en béton.

Dimensions : selon plans déposés.

Construction : selon plans déposés.

Zones : POV «Village ancien» et EV «Zone de verdure».

Zones de protection : IVS d'importance régionale BE 3232.2 et d'importance locale BE 2153.

Dérogations : art. 80 LR et 59 RCC.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 17 mars 2019 inclusivement auprès de l'administration communale de Plateau de Diesse. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, Rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 15 février 2019.

La préfète : Stéphanie Niederhauser

FOIRE DE PRINTEMPS À LAMBOING

Tous à vos agendas ! La traditionnelle foire de printemps aura lieu le **samedi 16 mars 2019** et nous vous attendons nombreux. Le programme définitif sera publié ultérieurement.

Pour les personnes intéressées à tenir un stand durant cette foire, elles peuvent s'inscrire **jusqu'au 23 février 2019** auprès de Mme Priska Joliquin (f.p.joliquin@bluwin.ch).

Le comité

MAÎTRES RAMONEURS ET CONTRÔLEUR DES INSTALLATIONS DE COMBUSTION

Pour rappel, voici les coordonnées des maîtres ramoneurs en charge dans notre commune, ainsi que de notre contrôleur des installations de combustion :

Maître ramoneur pour l'arrondissement 2601 (Diesse et Lamboing)

Yvan Horner

Tél. 032 487 35 72 - Mobile 078 861 91 75

Grand-Rue 129 - 2720 Tramelan

Courriel : ramonage.yvanhorner@gmail.com

Maître ramoneur pour l'arrondissement 2603 (Prêles)

Jean-Marc Blatter

Tél. 032 492 20 54 - Mobile 079 261 65 26

Grand-Rue 5 - 2735 Malleray

Courriel : blatter.ramonage@gmail.com

Contrôleur des installations de combustion (Diesse, Lamboing et Prêles)

René Carrel

Mobile 079 637 40 56

Route d'Orvin 6 - 2516 Lamboing

Courriel : ren.carrel@bluwin.ch

L'administration communale

RENCONTRE DES AÎNÉS DE LA COMMUNE MIXTE DE PLATEAU DE DIESSE

Nous souhaitons la bienvenue aux jeunes retraités de la commune qui souhaiteraient participer à nos rencontres. Il s'agit des hommes nés en 1954 et des femmes nées en 1955.

Pour ce mois de février, nous aurons le plaisir d'accueillir M. Samuel Embleton de Prêles, illustrateur indépendant, qui vient de faire paraître une bande dessinée sur l'histoire de la 1^{ère} guerre mondiale. Il vous présentera son travail.

La rencontre aura lieu le :

mercredi 20 février 2019 à 15h00, au complexe du Cheval Blanc de Lamboing.

Afin de pouvoir organiser cet après-midi au mieux, nous vous prions de bien vouloir vous inscrire à l'aide du talon d'inscription ci-dessous **jusqu'au vendredi 15 février 2019 au plus tard.**

Les personnes domiciliées dans les villages de Diesse, Lamboing et Prêles, qui auraient besoin d'un transport, peuvent **l'inscrire sur le bulletin d'inscription.**

Les personnes résidant dans un home peuvent faire appel au **Service bénévole 7 sur 7** (réservation du lundi au vendredi de 08h30 à 11h30 au no **032 489 10 03**).

Le groupe d'animation des aînés se réjouit de vous revoir nombreuses et nombreux à cette occasion.

Nous profitons de cette annonce pour adresser tous nos meilleurs vœux de santé et de bonheur aux aînés de notre commune qui ont fêté leur anniversaire dans le courant des mois de décembre et de janvier.

L'administration communale

Talon d'inscription – Après-midi présentation de Samuel Embleton

Nom: Prénom:

Adresse: Localité:

No de tél.: Transport : NON OUI

A retourner jusqu'au vendredi 15 février 2019 au plus tard
à la Commune mixte de Plateau de Diesse, La Chaîne 2, 2515 Prêles

COMMANDE INTERMÉDIAIRE DE MAZOUT

Les personnes intéressées par une commande groupée intermédiaire d'huile de chauffage sont priées de remplir le questionnaire ci-dessous et de l'envoyer directement par poste à Mme Alexia Lecomte, Route de Prêles 15, 2516 Lamboing, ou par courriel à lecomte.a@hotmail.com d'ici au **20 février 2019 au plus tard.**

a) Je passe commande de litres d'huile de chauffage.

ou

b) Je passe commande du plein de ma citerne, soit litres d'huile de chauffage.

Qualité Normal ECO

Nom, prénom

Adresse

NPA/Localité

No de tél.

Signature

Date

La livraison est prévue début à mi-mars 2019.

(la commande principale se fera durant l'été)

ASSEMBLÉE COMMUNALE DU 20 MARS 2019

Par manque d'objets à porter à l'ordre du jour, le Conseil communal, dans sa séance du 11 février 2019, a décidé de repousser l'assemblée communale initialement prévue le 20 mars prochain. Les éventuels sujets qui pourraient prochainement être soumis au Législatif le seront, soit à l'occasion des assises du 20 juin 2019, soit à une date intermédiaire, qui vous serait le cas échéant communiquée ultérieurement.

L'administration communale



Paroisses

Paroisse réformée de La Neuveville

Vendredi 15 février
Cultes dans les homes : 10h Mon Repos et 10h45 Montagu
Pas de culte de l'enfance : reprise le 1^{er} mars
Dimanche 17 février
10h, Culte avec la participation du chœur orthodoxe
Voskresenije de St Petersburg
John Ebbutt, pasteur
Luc 10, 17-20 : Caran D'Ache !
Chants : 49-14 ; 36-13 ; 46-04
Bienvenue à tous pour cette matinée qui se poursuivra
par quelques chants du Chœur !
Mercredi 20 février
10h partage biblique et prière à la salle Schwander,
Grand-Rue 13
Pas de répétition du chœur du mercredi !
Reprise le 6 mars.

La Blanche-Eglise est ouverte de 9h à 18h
A votre service, pasteur John Ebbutt - 032 751 28 57
Tél. n° d'urgence : 0848 20 25 20
www.paref2520.ch - info@paref2520.ch
et www.lac-en-ciel.ch

Kirchgemeinde Pilgerweg Bielensee

Sonntag, 17. Februar
10.15 Uhr, Kirche Twann: Gottesdienst. Mit Miriam
Vaucher (Musik), Pfr. André Urwyler.
Pikettdienst
4. bis 17. Februar: Pfrn. Brigitte Affolter
(Tel. 079 439 50 98)
18. bis 24. Februar: Pfr. Marc van Wijnkoop Lüthi
(Tel. 079 439 50 99)
Aktuelle und ausführliche Informationen immer über :
www.kirche-pilgerweg-bielensee.ch

Paroisse catholique de La Neuveville

Vendredi 15 février
10h Partage de la Parole autour d'un café à la salle du
conseil. Bienvenue à toutes et tous
Dimanche 17 février
10h Messe à l'église paroissiale
Mardi 19 février
Pas de célébration à Mon Repos
Vendredi 22 février
Pas de Partage de la Parole autour d'un café (vacances)
Dimanche 24 février
10h Messe à l'église paroissiale
Messe en mémoire de l'abbé Edgar Imer
Enfant de La Neuveville, l'abbé Edgar Imer nous a quitté
voici 3 ans. Une messe en sa mémoire sera célébrée le
lundi 18 février 2019, à 18h00, en l'église de La Neuveville.
Cordiale bienvenue à toutes et à tous !
Catéchèse (sur le thème de Carême)
Samedi 16 février 2019, groupe 2 de 10h à 14h.

Dimanche 17 février 2019 groupe 1 de 9h à 10h suivi de
la messe à 10h.

Secrétariat de la paroisse : voir sous adresses utiles
L'assistant pastoral, Yannick Salomon, vous reçoit volontiers du
lundi au vendredi de 8h30 à 11h30 ou à un autre moment sur
rendez-vous. Merci de le contacter au 032 751 28 38 ou en cas de
non réponse au 079 352 38 12. Soyez les bienvenus !
[www.cathberne.ch/organisation/unitespastorales/
unite-pastorale-catholique-de-bienne-la-neuveville](http://www.cathberne.ch/organisation/unitespastorales/unite-pastorale-catholique-de-bienne-la-neuveville)

Paroisse réformée Diesse, Lamboing, Prêles

Dimanche 17 février
Culte à 10h, Nods, service de voiture
Groupe de recueillement
Jeudi 21 février
13h30, église de Diesse, moment de ressourcement
Dimanche 24 février
Culte à 10h, Diesse, thème: "Quels sont nos rêves et
quels sont nos moyens de nous lever pour les réaliser?"
Eveil à la foi
**Samedi 2 mars, 17h, église de Diesse, rencontre
festive pour les enfants de 3 à 6 ans**
Service de voiture
Passage à 9h35 école Prêles; 9h40 Poste Lamboing et
9h45 centre du village de Diesse
Contact
Président : M. Lucas Bau, 078 922 80 57
Pasteur : Stéphane Rouèche
032 315 27 37 / 079 429 02 80; strouche@gmail.com

Paroisse de Nods

Vendredis 15 & 22 février
9h, méditation et prière à la salle de paroisse
Dimanche 17 février
10h, culte à Nods
Dimanche 24 février
10h, culte à Diesse
Contacts
Pasteure : Solveig Perret Almelid
078 956 76 84 - solveig.p@bluewin.ch
Catéchète professionnelle : Anne Noverraz
079 852 98 77 - noverraz.plagne@swisslogique.ch
Numéro paroissial : 032 751 70 82
Président : André Sunier
079 240 55 09 - arosun@worldcom.ch

Eglise Evangélique de l'Abri, La Neuveville

Dimanche
10h Culte avec Marc Früh au cinéma de La Neuveville,
St-Cène
- Culte de l'enfance: 5^{ème} à 8^{ème} Harmos
- Explorateurs: 1^{ère} à 4^{ème} Harmos
- Garderie
Mardi
6h30 à 7h Forum des hommes
Mercredi
9h15 à 11h Au café des dames
www.labri.ch - Tél : 032 751 36 65

Eglise Adventiste - Services à Bienne

Services à Bienne - Samedi 16 février
9h30 : Partage de la Parole
10h30 : Culte de Ste Cène avec le pasteur Pierrick Avelin
18h30 : Soirée ciné/débat

Adresses utiles

Service de maintien à domicile (SMAD)

La Neuveville
Soins infirmiers, aide familiale et ménagère. Rte de Neuchâtel 19
Tél. 032 751 40 61 Fax 032 751 40 62

Service Transports Croix-Rouge Tavannes

District de La Neuveville, avez-vous besoin d'aide ?
Transports de personnes (médecin, coiffeur, etc)
Visites. Renseignements : **lundi-vendredi de 8h30 à 11h30**
Tél. 032 489 10 03

Home Montagu et foyer de jour

Rue Montagu 8 - 2520 La Neuveville - Tél. 032 751 26 96
Repas à domicile : tél. 032 751 21 05
www.home-montagu.ch

Secrétariat de la Paroisse Réformée

Nouveaux horaires : le secrétariat, Grand Rue 13, est ouvert
le mercredi matin de 8h30 à 11h30. Les lundis, mardis,
mercredis et vendredis après-midi de 14h à 17h. Le jeudi est
fermé toute la journée. Tél. 032 751 10 35, Courriel :
info@paref2520.ch N° d'urgence : 0848 20 25 20

Secrétariat de la Paroisse Catholique

Le secrétariat de la paroisse répond à vos appels le mercredi
de 8h30 à 11h et le jeudi de 14h30 à 17h. Tél. 032 751 28 38
ou par mail : laneuveville@cathberne.ch
Site Internet : [www.cathberne.ch/organisation/unites-pasto-
rales/unite-pastorale-catholique-de-bienne-la-neuveville](http://www.cathberne.ch/organisation/unites-pastorales/unite-pastorale-catholique-de-bienne-la-neuveville)

Service de l'Equipe de La Neuveville

Service de garde, no de tél. 032 752 10 99. Uniquement pour
les urgences liées aux réseaux hors des heures d'ouverture
de l'administration.

Administration du cimetière de La Neuveville

Pour tous renseignements: Tél. 079 248 26 26 - Fax 032 751 60 48

Service payant de bus durant le week-end

Noctanbus : départ de la Place Pury (Neuchâtel) à 2h15 & 4h00
Moonliner : départ de la Gare (Bienne) à 2h15

Jura Bernois tourisme

Rue du Marché 4, 2520 La Neuveville. (fermeture hivernale,
réouverture début avril). Infos et manifestations sous :
www.jurabernois.ch. Courriel : info@jurabernois.ch
Tél. 032 494 53 43

Musées / Agenda

Musée d'art & d'histoire de La Neuveville

**Ouvert tous les samedis et dimanches de 14h30 à 17h30,
du 13 avril au 27 octobre 2019.** Exposition temporaire "Un
point de vue neuvevillois : Spitteler en Suisse romande." L'exposi-
tion évoque le parcours de Carl Spitteler, écrivain bâlois aux mul-
tiples facettes qui a dressé de nombreux ponts avec la Suisse
romande, notamment par son séjour à La Neuveville comme ins-
tituteur, entre 1881 et 1885. Certains de ses textes, comme "Notre
point de vue suisse" sont toujours d'une grande actualité, où il
est question de cohésion nationale et de protection des minorités.
Visites guidées publiques les 12 mai, 1^{er} septembre et 27 octobre,
en français à 15h et en allemand à 16h.
Visites guidées sur demande : renseignements :
Office du tourisme, tél : 032 751 49 49
www.museelaneuveville.ch - musee.laneuveville@bluewin.ch

Musée de la vigne du lac de Bienne, Chavannes / Gléresse

Fermé. Visites guidées et locations de salles sur demande.
Renseignements : Tél. 032 315 21 32
www.rebbaumuseum.ch - info@rebbaumuseum.ch

Fondation de l'hôtel de ville / Musée, Le Landeron

Le Musée est ouvert tous les samedis et dimanches de 14h30
à 17h30. Exposition permanente, vigne et culture, autrefois
au Landeron.

Café Théâtre de la Tour de Rive - La Neuveville

Tous les spectacles sont à 20h30 (sauf indication contraire)

Vendredi	15 février	Singtonic - humour vocal
Samedi	2 mars	Cuče & Barbezat - humour
Dimanche	3 mars à 17h	Cuče & Barbezat - humour
Dimanche	17 mars à 17h	Bertrand Roulet & Jean Sidler
Vendredi	22 mars à 20h	Boogie-Woogie Tour
Samedi	23 mars	Boogie-Woogie Show
Samedi	6 avril	L'Horée et Sinamon - électro-pop
Samedi	13 avril	Simon Romang - one man show
Vendredi	26 avril	Tonton Pierrick - rock 60'
Dimanche	10 mars à 17h	Ecole de musique du Jura bernois EMJB - audition des classes de
Vendredi	5 avril à 20h30	France Hamel - chant
Jeudi	23 mai à 19h	Concert par élèves EMJB Cyprien Rochat - guitare

Choeur Mosaïque - La Neuveville

Répétitions à la salle de la paroisse protestante à 20h,
chemin de la Raisse 3 : les lundis 18 & 25 février, 4 &
11 mars. mosaique.jispace.ch

Pharmacie
0842 24 24 24 (gratuit)

Médecin

Numéro d'urgence si votre médecin traitant n'est pas
atteignable : **0900 900 024** (1.95mn Fr. à partir du
réseau fixe) cabinetdurgencesbienne.ch

Dentiste

0900 90 39 03 (1.95mn Fr. à partir du réseau fixe)
La Neuveville, Cerlier, Anet, Täuffelen, Perles
Longeau, Brügg, Nidau, Bienne. Les soins du service
dentaire d'urgence sont payables au comptant.

Consultez gratuitement la Feuille officielle
www.imprimerieducourrier.ch

Appel d'urgence

Tél. 117 Police, appel d'urgence

Tél. 118 Feu, appel d'urgence

Tél. 144 Ambulances, appel
d'urgence

Tél. 145 Intoxications,
appel d'urgence

Tél. 147 Aide téléphonique
pour les enfants
et les jeunes